



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière au CSSSB PLUS DE 2500 PERSONNES ONT ÉTÉ VACCINÉES

Beauceville, le 27 janvier 2010 – Plus de 2500 personnes ont été vaccinées depuis le début de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière dans les cliniques de la région gérées par le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB). La vaccination se poursuit tout au long de la dernière semaine du mois de janvier. Une clinique a été ajoutée au calendrier. Celle-ci aura lieu le 4 février prochain de 14 h à 16 h 15 et de 17 h 30 à 20 h à la salle Le Pivot des services populaires, 2, rue de la Clinique à Saint-Ephrem-de-Beauce, pour la population de cette municipalité et des environs. **Le CSSSB rappelle que le vaccin est gratuit pour les personnes ciblées. Le vaccin contre la grippe A(H1N1) ne protège pas contre la grippe saisonnière.**

Voici les dates et les lieux des dernières cliniques de vaccination sans rendez-vous qui se tiendront au cours des deux prochaines semaines :

VILLE	LIEU	DATE	HEURE
Beauceville	<i>CLSC – CH de Beauceville</i> Garde médicale, local 204 253, Route 108	Mercredi 27 janvier	17 h à 20 h 30
Saint-Ephrem-de-Beauce	<i>Le Pivot des services populaires</i> 2, rue de la Clinique	Jeudi 4 février	14 h à 16 h 15 et 17 h 30 à 20 h
Saint-Gédéon-de-Beauce	<i>CLSC de Saint-Gédéon-de-Beauce</i> , salle au sous-sol 159, 7 ^e Rue Sud	Vendredi 29 janvier	13 h 30 à 17 h 30
Saint-Georges	<i>Résidence l'Oiseau Bleu</i> 1020, 175 ^e Rue	Jeudi 28 janvier	13 h à 16 h et 17 h à 20 h

Il est possible pour la population de se présenter à l'un ou l'autre des endroits de vaccination, peu importe leur lieu de résidence ou leur territoire de CLSC. De plus, il est obligatoire de présenter sa carte d'assurance maladie. Enfin, il est possible de consulter le calendrier de vaccination sur le site Web du CSSSB au www.csssbeauce.qc.ca et sur la ligne téléphonique Info-vaccination du CSSSB au 418 222-6903 ou sans frais au 1 877 305-4161.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec rappelle que la vaccination est la mesure la plus efficace pour prévenir ou atténuer la grippe saisonnière et ses complications.

-30-

Source : Sylvie Thompson
Agente d'information
Service des communications du CSSSB
418 774-3304, poste 3508